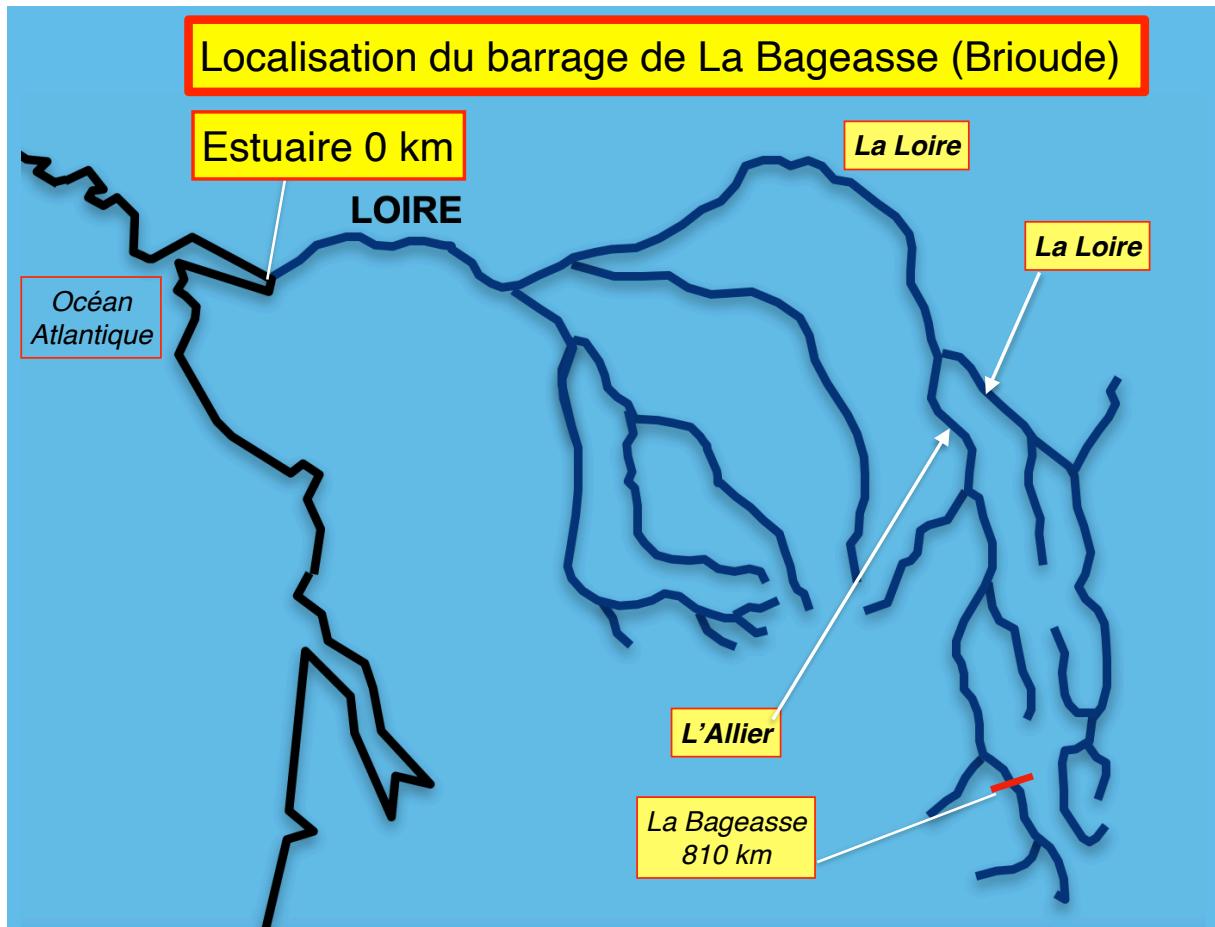


## **LA BAGEASSE (Brioude)**



**Le Barrage de La Bageasse : hauteur de chute 3 mètres, crête de longueur 160 mètres, en briques rouges le viaduc SNCF.**

## Quelques repères historiques <sup>(1)</sup>

Du Moyen Age et jusqu'au 17 ième siècle, l'Allier en amont de Pont du Château n'est pas classée navigable.

D'où des constructions de pélières (ou digues) pour alimenter des moulins, sans pertuis. Beaucoup dépendaient de seigneuries ou de monastères. Sur la vallée de l'Allier très peu de concurrence avec les moulins à vent.

Les chanoines de Brioude semblent avoir été dans la vallée de l'Allier les premiers utilisateurs de cette innovation. Les principales abbayes, collégiales, les églises catholiques et métropolitaines obtinrent du roi au IX ième siècle le droit d'établir des moulins avec le droit de pêche.

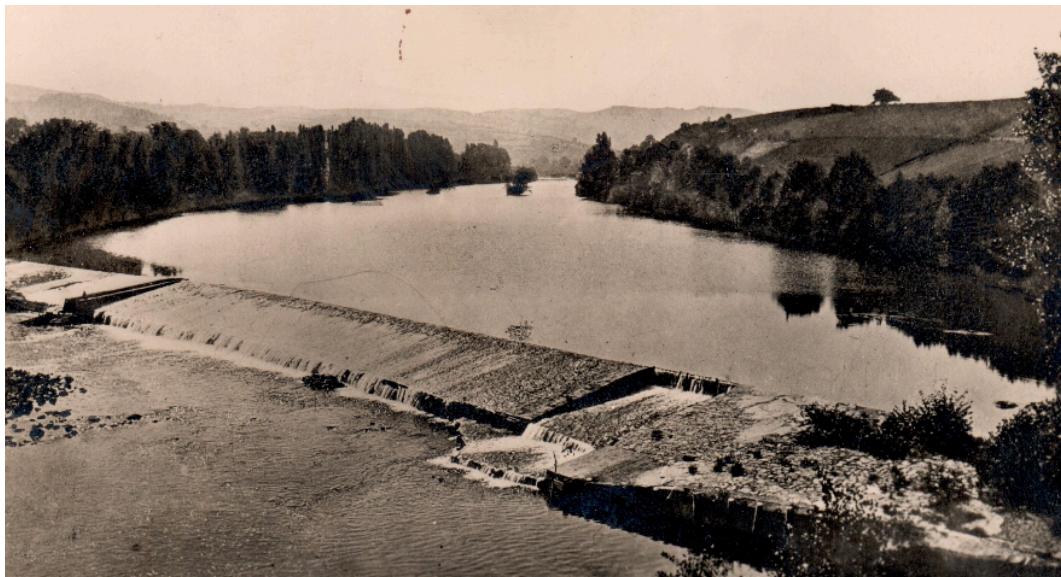
**En 1312, suite à la permission du roi Philippe le Bel, les chanoines de Brioude construire la digue de La Bageasse pour alimenter des moulins (Dardelin et La Tour), en 1357 l'existence des 2 moulins est mentionnée.**

Les pélières existaient à Langeac, Chilhac, Lavoûte-Chilhac, Saint Ilpize, Tapon, Vieille Brioude, Brioude et Pont du Château. Le rapport LESCURE l'atteste (*Rapport LESCURE du 13 mai 1742 pour l'amont de la rivière Allier* <sup>(2)</sup>).

Elles étaient construites avec des pieux, on y fit ouvrir des pertuis (dimensions : 21 pieds de large et de quatre pieds de profondeur, soit 6,8 m par 1,3 m) à l'exception de deux d'entre elles : Brioude et Pont du Château.

Entre Pont du Château et Nantes les propriétaires de moulins virent se dresser devant eux un redoutable surveillant **La communauté des Marchands fréquentant la rivière de Loire** ou couramment appelé **Les Marchands Fréquentants**. Remarque : Il s'agit d'une corporation puissante, en 1433 elle avait obtenu de Charles VII des lettres patentes concernant la navigation et la police de la Loire et de ses affluents.

Les chanoines comtes de Brioude refusèrent, ils décidèrent de faire servir l'écluse de décharge du canal des moulins qui avait 19 pieds (6,15 m) de large et de nombreux méandres. Pour la rendre utilisable par les bateaux on dut couper de nombreux coudes, l'élargir et l'approfondir. Les embarcations avaient 12 pieds (3,88 m) de longueur.

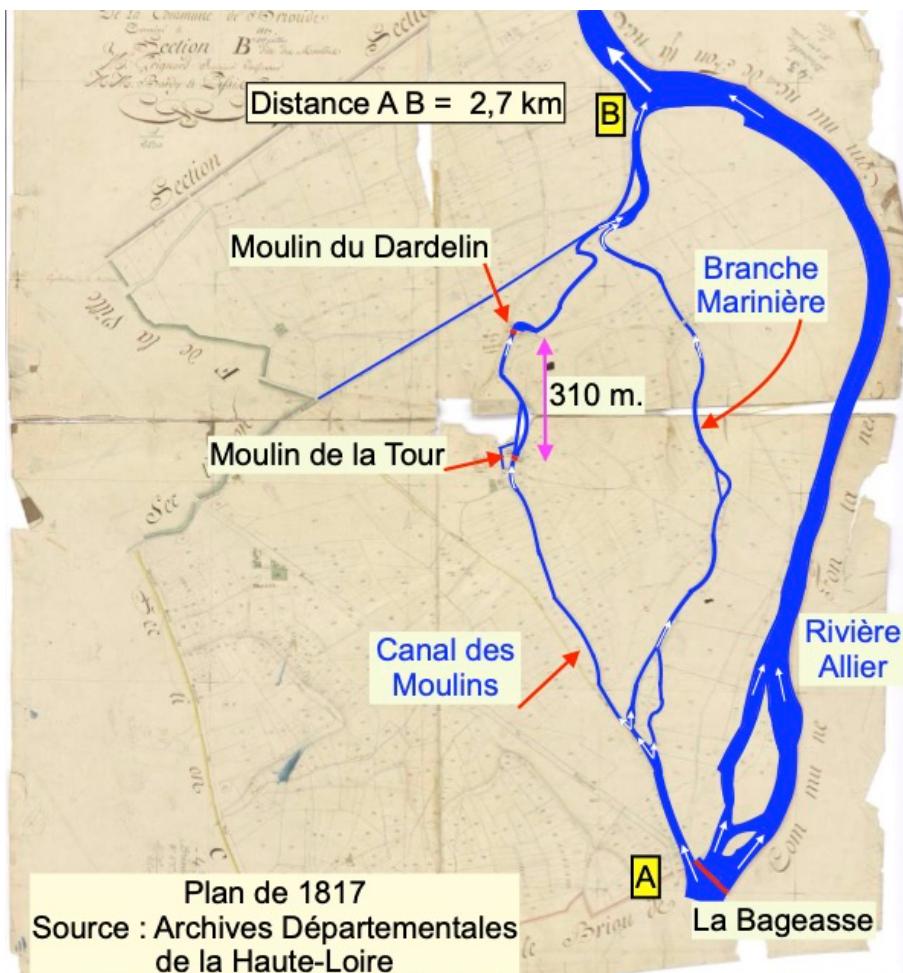


**Vue de La Bageasse dans les années 1930**

Origine de la source : Archives Départementales de la Haute-Loire

<sup>1</sup> Sources de cette partie historique : L'Ancienne Batellerie de l'Allier et de la Dore (de Langeac à Nevers) par Pierre Mondanel (édité en 1975)

<sup>2</sup> Source du rapport LESCURE : Archives départementales du Puy de Dôme dossier 1 C 6992

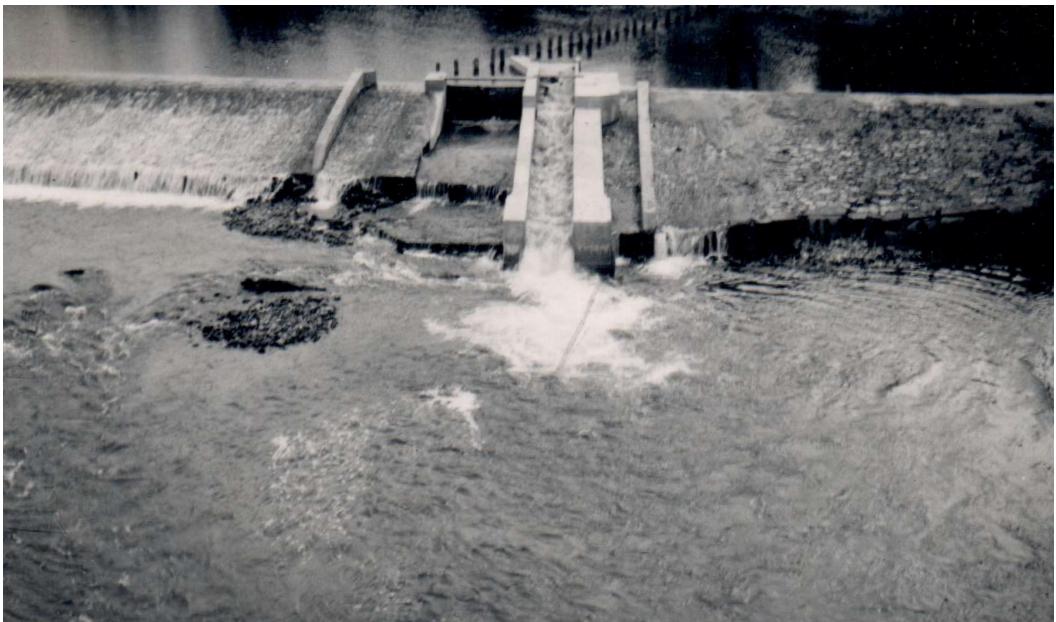


Localisation et tracés de la branche marinière et du canal des moulins, notez la sinuosité de la branche marinière - plan de 1817

### L'évolution de la connectivité

En 1882 une première échelle (dite passe à poissons) fût construite, le débit de transit dans cet aménagement (150 l/s) fût aléatoire, pour actionner les cinq roues du moulin Dardelin le débit dans le canal des moulins devait être de 7 m<sup>3</sup>/s, celui de La Tour n'utilisait que 4 m<sup>3</sup>/s. À priori, selon plusieurs documents trouvés aux archives départementales de la Haute-Loire, cette échelle n'a jamais été fonctionnelle ; d'après un document du 26 octobre 1920 elle n'était pas mentionnée dans le règlement d'eau du 9 janvier 1882.

La pêche sportive, introduite vers 1910, du saumon a eu un impact économique local important dans le secteur de Brioude, pendant la première partie de vingtième siècle, il n'y avait pas de passe à poissons fonctionnelle. Une passe à poissons fût **construite dans les années 1940** dans la partie de l'ancien passe lit (ou ancien vannage) : jusqu'au milieu des années 1960 les saumons étaient momentanément arrêtés, pas un ne franchissait ce barrage tant que les eaux étaient froides, de plus les saumons n'empruntaient pas l'échelle : les écoulements étaient turbulents et les ralentisseurs très agressifs.



**Passe à poissons intégrée au barrage, construction des années 1940**  
**(Source : Archives Départementale de la Haute Loire)**



**La modification des ralentisseurs (années 1960), les saumons commencèrent à l'emprunter**

Suite à une modification des ralentisseurs (dans les années 1960), les saumons commencèrent à emprunter la passe à poissons, toutefois ils marquaient un arrêt en eaux froides (eaux de la rivière d'Allier inférieures à 9 degrés) <sup>(3)</sup>.

---

<sup>3</sup> Voir Le comportement du Saumon de l'Allier (édition de 1972), page 62, par Guy Thioulouse

**En 1980**, la création d'une passe à poissons en rive droite a amélioré les migrations (de l'aval vers l'amont), sans en assurer la connectivité (ou la continuité écologique aquatique) dans une large gamme de débit :

- l'échelle est fonctionnelle en dessous des débits (à Vieille-Brioude) d'environ  $40 \text{ m}^3/\text{s}$  ;
- problème de guidage des poissons au pied de la passe à poissons en fortes eaux.

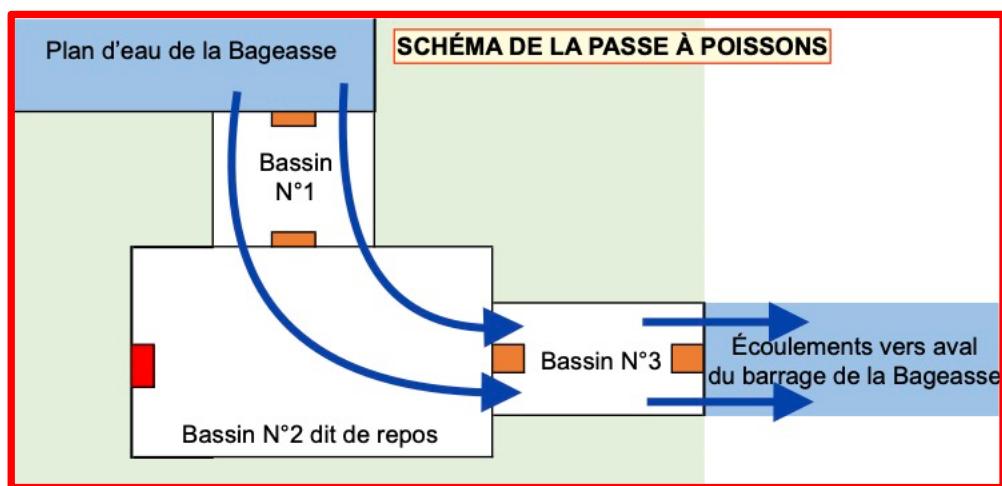


**Vues de la passe à poissons de l'amont vers l'aval, partie amont**



**Vues de la passe à poissons de l'amont vers l'aval, partie aval**

Photos et schéma ci-dessous : Association Protectrice du Saumon



Suite à de nombreuses interventions sur ce site pour dégager des embâcles ou à des actions humaines qui ont engendré un disfonctionnement de la passe à poissons, nous avons dû recaler à diverses fois la passe à poissons, l'Association Protectrice du Saumon a élaboré un document de réglage. Ce document a été envoyé aux organismes. Toutes les interventions sur site ont eu lieu après avoir demandé l'autorisation à la comcom Brivadoise.